



Championnat de France des Régions de Tourisme FFM

Championnat de France de Tourisme
Championnat de Tourisme Ligue Nouvelle Aquitaine
FIM Touring World Challenge

7 et 8 juin 2025 – Aigrefeuille d'Aunis (17290)

REGLEMENT PARTICULIER

Art. 1 – Organisation

Le Moto-Club Rochelais organise les 7 et 8 juin 2025, à Aigrefeuille-d'Aunis, le *Championnat de France des Régions de Tourisme* sous la forme d'un rallye touristique sur route ouverte entre des équipes de 4 licenciés maximum représentant des Ligues, des Comités départementaux et des Clubs.

S'agissant d'un rallye touristique dans le respect du Code de la route, aucune recherche de la plus grande vitesse, de vitesse moyenne imposée ni d'habileté au pilotage n'est prise en compte. L'établissement des classements est basé sur la découverte de la région et les connaissances générales du milieu moto.

Cette organisation compte également pour le Championnat de Tourisme de la Ligue Nouvelle Aquitaine et le FIM Touring World Challenge.

Art. 2 – Conditions d'admission

Cette organisation est ouverte à tous les pilotes et passagers de deux roues motorisés, de side-cars, trikes et quads homologués, assurés et conformes au Code de la Route.

La priorité d'inscription sera donnée aux participants des équipes des Ligues, des Comités Départementaux et des clubs, titulaires d'une licence de la Fédération Française de Motocyclisme 2025.

Les non-licenciés pourront être admis hors classements officiels et sous réserve des places disponibles.

Art. 3 – Accueil

L'accueil des participants, les repas et les départ du rallye et de la balade optionnelle du dimanche auront lieu :

Salle municipale « Joseph Avit »
2 rue des Ecoles
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

Le parking des motos du rassemblement se fera dans la zone réservée à cet effet place du 8 mai 1945 à 100m de la salle:

Coordonnées : 46.11554 -0.93665 / 46°06'55.94"N 0°56'11.84"W

L'accueil au camping des participants arrivant le vendredi soir est possible en option.

Art. 5 – Hébergement

L'hébergement officiel de cette organisation est situé :

Camping "Couleurs d'Aunis"
3 rue du Bois Gaillard 17290 Aigrefeuille-d'Aunis.
05 46 35 50 88 – contact@campingcouleursdaunis.com
<https://www.campingcouleursdaunis.com>

Seul l'hébergement en tente avec le matériel personnel des campeurs est pris en charge et géré par l'organisateur pour la nuit du samedi au dimanche.

Les participants désirant un hébergement "en dur" et à leur charge, devront prendre contact avec la direction du camping ou pourront opter pour tout autre hébergement de leur choix.

Les nuitées supplémentaires en tente seront à réserver auprès du Moto-Club lors de l'inscription.

Art. 6 – Inscriptions

Les inscriptions, sont ouvertes dès la parution du présent règlement et **jusqu'au 23 mai 2025**.

Les bulletins d'inscription devront être retournés accompagnés du règlement global de chaque équipe au secrétariat de l'organisation, à l'adresse suivante :

Monsieur Bernard CARTA
1 rue des Lauriers
17290 THAIRE D'AUNIS

impérativement avant le 23 mai 2025

Les chèques sont à libeller à l'ordre du : Moto Club Rochelais

Les virements bancaires sont à effectuer avec la mention « Aigrefeuille 2025 » sur le compte du Moto-Club Rochelais :

IBAN : FR76 1551 9390 8000 0203 9390 140

BIC : CMCIFR2A

Montant des Inscriptions

Forfait de base

Les droits d'inscription, conformément au règlement 2025 de la Coupe de région de Tourisme sont de **240,00 €** par équipe (complète ou non) de Ligue, de Comité Départemental ou de Club.

Ce montant comprend :

- la participation au rallye,
- le repas du samedi midi,
- le repas du samedi soir,
- le petit déjeuner du dimanche matin,
- la balade du dimanche matin,
- l'hébergement du samedi au dimanche en tente personnelle au camping Couleurs d'Aunis.

Les inscriptions individuelles pour les mêmes prestations sont possibles, priorité étant donnée aux équipes de Ligues, comités Départementaux et Clubs.

Inscription individuelle licencié FFM, UEM ou détenteur d'une FIM Advantage Card : 60€

Inscription individuelle non licencié : 70€

Les participants au guidon d'une moto immatriculée avant le 1^{er} janvier 1996 recevront un petit cadeau.

Passé le 23 mai 2025, les inscriptions ne seront acceptées que dans la limite des places disponibles et le tarif d'inscription majoré de 10€ par personne.

Les participants absents - hors motif valable et justifié - ne pourront prétendre à aucun remboursement des droits d'inscription.

Options

Options supplémentaires **uniquement sur réservation.**

- hébergement du vendredi soir en tente personnelle, avec petit-déjeuner du samedi : **16,00 €**
- hébergement du dimanche soir en tente personnelle, sans petit-déjeuner : **13,00 €**
- repas du vendredi soir au camping : **16,00 €** sous réserve des places disponibles
- repas du dimanche midi : **12,00 €**

Art. 7 – Contrôle

Les participants devront se présenter au contrôle le samedi matin 7 juin entre 08h00 et 09h00 avant le briefing qui précédera le départ du rallye touristique, munis des documents afférents à la conduite de leur véhicule.

**Tout véhicule non conforme sera refusé au départ du rallye et de la randonnée touristique.
Les participants exclus ne pourront pas prétendre à un quelconque remboursement.**

Les cases "balades" des carnets de pointage seront tamponnées le samedi matin lors de l'accueil et le soir à l'issue du rallye touristique.

Il est demandé aux participants de veiller à avoir effectué le plein de carburant de leurs véhicules avant les départs du rallye touristique et de la randonnée touristique du dimanche.

Une station d'essence « Intermarché » à paiement par carte est située à côté de la salle.

Art. 8 – Classements

A partir des résultats du rallye touristique, Il sera établi un classement scratch de toutes les équipes participantes et de quatre classements officiels :

- Ligues
- Comités départementaux
- Clubs affiliés
- Clubs étrangers

Lorsqu'une entité est représentée par plusieurs équipes, seule l'équipe la mieux classée figurera dans le classement officiel correspondant.

Les équipes comprenant au moins un membre du club organisateur – Moto-Club Rochelais – seront classées séparément des classements officiels.

Pour participer au rallye touristique, il est conseillé de se munir d'une carte routière de la Charente Maritime.

Art. 9 – FIM Touring World Challenge

Les participants au Touring World Challenge devront se présenter au délégué FIM :

Le samedi 07 juin entre 08h00 et 09h00

Et le dimanche 08 juin entre 08h00 et 12h00

Le montant de l'inscription d'un participant au Touring World Challenge pour le forfait de base est de 60,00€ par personne.

La participation au rallye permet l'octroi de points supplémentaires selon code FIM 2025 pour les rassemblements touristiques.

Art. 10 – Responsabilités

En s'inscrivant, les participants s'engagent à respecter le présent règlement et à se conformer aux consignes des organisateurs.

Ils s'engagent en outre, à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables.

Le Moto-Club Rochelais a souscrit par le biais de son affiliation à la Fédération Française de Motocyclisme une police d'assurance responsabilité civile organisateur auprès de MARSH SA, courtier de la compagnie AXA.

Art. 11 – Réclamations

Les éventuelles réclamations devront être déposées conformément aux dispositions et règlements de la Fédération Française de Motocyclisme.

Art. 13 – Droit à l'image

Les participants acceptent d'être photographiés et filmés par l'organisateur dans le cadre de cet évènement. Ils acceptent également l'exploitation de leur image et de celle de leur véhicule par l'organisateur, à titre gratuit et non commercial, sur tous supports et sans limitation de durée.

visa M.C. Rochelais



visa L.M.R. Nouvelle Aquitaine



visa F.F.M.





Aigrefeuille d'Aunis – 7 et 8 juin 2025

PROGRAMME DU WEEK-END

VENDREDI 6 juin : *Aucune balade et activité ne sont prévues le vendredi.*

En inscription préalable, possibilité d'accueil et de repas au camping *Couleurs d'Aunis* à Aigrefeuille d'Aunis.

SAMEDI 7 juin :

- 7 h 30 à 8 h 30 - Petit-déjeuner pour les participants inscrits à l'option "Camping vendredi soir".
- 8 h 00 - Ouverture de l'accueil à la salle *Joseph Avit*.
- 8 h 00 à 9h00 - Pointage des équipes, remise des feuilles de route
- 9 h 00 - Briefing **obligatoire** du rallye touristique.
- 9 h 15 - Départ des premières équipes du rallye.
- 12 h 00 /15 h 00 - Pause-déjeuner des équipes sur le parcours du rallye
- 18 h 30 - Arrivée des dernières équipes du rallye.
- 19 h 30 - Remise des récompenses, suivie du dîner et de la soirée amicale à la salle *Joseph Avit*.

Des navettes de minibus sont prévues entre la salle et le camping le samedi soir.

DIMANCHE 8 juin :

- 8 h 00 / 9 H30 - Petit-déjeuner.
- 9 h 30 - Départ de la randonnée touristique de la matinée.
- 12 h 00 - Déjeuner pour les participants inscrits à l'option "Repas dimanche midi".
- 14 h 30 - Clôture du rassemblement

Bon week-end à toutes et à tous !!!



<https://www.fim-touring.com/pages/FIM-ITC>

Points d'intérêts ITC dans un rayon de 150 km autour d'Aigrefeuille d'Aunis :

- ▶ Citadelle de Brouage : 45 km au sud ouest
- ▶ Eglise Notre Dame de Royan : 65 km au sud ouest
- ▶ La Roche sur Yon : 95 km au nord ouest
- ▶ Château de la Rochefoucauld : 130 km au sud est
- ▶ Citadelle de Blaye : 140 km au sud

Avez vous pensé à la carte FIM Advantage ?

<https://fim-advantage.com/>





Championnat de France des Régions de Tourisme

7 et 8 juin 2025 – Aigrefeuille d'Aunis

BULLETIN D'INSCRIPTION PRÉALABLE "EQUIPES"

à retourner **IMPERATIVEMENT AVANT LE 23 MAI 2025**

avec le règlement au Secrétariat du Moto-Club Rochelais

Monsieur Bernard CARTA – 1 rue des Lauriers, 17290 THAIRE D'AUNIS

tél. : 06 84 56 37 74

email : moto-club.rochelais17@orange.fr

NOM de l'équipe :						Réservé à l'administratif					
Responsable de l'équipe:											
Courriel :				Tél :							
Equipe de Ligue		Equipe de Comité Départemental		Equipe de Club		Equipe autre		◀ Cocher la case correspondante			
NOM, Prénom	Moto-Club	N° licence FFM	Pilote	Passager	Cylindrée Moto	Année d' immatriculation de la moto	Inscription de base équipe (Complète ou non). Comprenant : - le rallye - les repas samedi - camping samedi soir - le petit-déjeuner dimanche - visite dimanche	Options supplémentaires			
								Repas vendredi soir au camping	Camping vendredi + Petit-déj samedi	Repas dimanche midi	Camping dimanche soir
							240 €	16 €	16 €	12 €	13 €
Montant total :							€uros				

Par chèque à l'ordre du Moto-Club Rochelais ou virement bancaire avec la mention « Aigrefeuille 2025 »

IBAN : FR76 1551 9390 8000 0203 9390 140

BIC : CMCIFR2A



Championnat de France des Régions de Tourisme

7 et 8 juin 2025 – Aigrefeuille d'Aunis

BULLETIN D'INSCRIPTION PRÉALABLE "INDIVIDUELS"

à retourner **IMPERATIVEMENT AVANT LE 23 MAI 2025**

avec le règlement au Secrétariat du Moto-Club Rochelais

Monsieur Bernard CARTA – 1 rue des Lauriers, 17290 THAIRE D'AUNIS

tél. : 06 84 56 37 74

email : moto-club.rochelais17@orange.fr

	NOM, Prénom	Moto-Club	N° licence FFM	Pilote	Passager	Cylindrée Moto	Année d' immatriculation de la moto	Inscription de base		Options supplémentaires			
								Licenciés FFM – UEM FIM Advantage Card 60 €	Non Licenciés 70 €	Repas vendredi soir au camping 16 €	Camping vendredi + Petit-déj samedi 16€	Repas dimanche midi 12 €	Camping dimanche soir 13 €
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
Montant total :								€uros					

Par chèque à l'ordre du Moto-Club Rochelais ou virement bancaire avec la mention « Aigrefeuille 2025 »

IBAN : FR76 1551 9390 8000 0203 9390 140

BIC : CMCIFR2A